



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E154982 VALABLE JUSQU'AU 13/03/2026

ÉDITÉ LE 08/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2001

Forme juridique : SARL

Capital : 7 700

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GUILLON-TERRE-PLAINE 2001B00128

Siret : 437 579 774 00013

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 0024180

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 145420602

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 145420602

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/01/2025

Raison sociale : SARL VILACA PERE ET FILS

7 CHEMIN DE LA RIVIERE
PERRIGNY
89420 GUILLON-TERRE-PLAINE

Téléphone : 03 86 32 12 71

Portable : 06 23 86 18 68

Site Internet :

E-mail : vilacapereetfils@gmail.com

Responsabilité légale :

VILACA DAVID GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	14/03/2024
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	14/03/2024
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	14/03/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	14/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.